

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'administration**  
**Du jeudi 27 juin 2019**

Présidente : Mme MAGNIN-FEYSOT  
Secrétaire de séance : Mme TARBY  
Membres excusés : Mmes BERNARDIN, MILLERAND, MERCIER, ROBERT, VERGE,  
M. NIEPCERON, FERRY, AGNELOT, DEMORTIER N., BRINGOUT,  
Membres présents : Mmes TARBY, PETREMENT, BERGIER, AGAZZI, PATTON, PREDINE, ALFONSO-  
BINDA, VEUVE, JACQUINOT  
M., GAVOILLE, MARTIN, NOLY, COURROYE, LAFLEUR, BRULOIS  
Membres absents : Mmes CHAMPY, MOREL, MADIOT  
M. PILET, SEGESSER, DEMORTIER L.

Nombre de membres présents au début du conseil : 16      Quorum : 16

Mme MAGNIN-FEYSOT accueille et remercie les membres présents et cite les personnes excusées.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration débute à 18h.

**1/ Approbation du PV du 25/03/2019**

☞ Approuvé à l'unanimité

**2/ Bilans de l'année 2018-2019**

Mme Magnin-Feysot remercie les équipes du travail effectué tout au long de l'année. Elle souligne la cohérence de toutes ces actions avec les axes du projet d'établissement.

Mme Dupré (référente culture) commente le tableau de répartition des actions par classe. L'objectif est que chaque classe bénéficie d'actions dans chacun des 5 parcours. Cette année, on voit un vrai équilibre entre les classes même s'il ne faut pas négliger l'effet professeur.

Mme Plaisance : Ouverture de la section européenne depuis 3 ans. Des élèves ont pu faire leur PFMP en Angleterre (et y ont trouvé du travail pour les vacances). Des enseignants ont également pu se rendre à l'étranger où ils ont cherché de nouveaux lieux d'accueil pour les stagiaires. L'an prochain des élèves se rendront à Chypre et en Allemagne.

Mme Jacquinot : 2 actions fortes cette année :

- accueil d'un théâtre forum durant la semaine "Sciences en tous genres"
- Journée de la femme : Travail avec les classes dans le cadre de la place des femmes dans la publicité

Mme Coupriaux, référente Ecole/entreprise : des visites d'entreprises organisées chaque année, des temps événementiels, des interventions de collègues de l'enseignement supérieur dans le cadre du parcours avenir. Belle progression de notre taux d'élèves de terminale qui obtiennent un vœu dans Parcoursup.

Mme Pleignet, référente santé est arrivée dans l'établissement en septembre. A recensé 1200 passages durant l'année scolaire dont les 2/3 sont des élèves d'Ulis, UPE2A, CAP, internes, placés en famille d'accueil.

Deux problématiques sont pointées : les addictions et le mal-être avec les difficultés de prise en charge (parents en difficulté par rapport à la détresse de leurs enfants et des structures de soin saturées).

Des chiffres détaillés sont donnés dans le rapport qui est remis à chaque membre du CA.

Nous avons accueilli au lycée des étudiants dans le cadre du service sanitaire de santé. L'action a été très positive et nous la reconduirons l'an prochain.

Mme Faivre, référente décrochage scolaire : Le dispositif du tutorat n'a quasiment plus fonctionné cette année. Il ne répond plus aux attentes de nos élèves. Il va falloir réfléchir à de nouvelles prises en charge. Le GPDS fonctionne bien et le partenariat est bien en place. Les délégués parents ont été associés aux portes ouvertes et y ont participé activement.

Mme Pétrement, DDF : De nombreuses actions événementielles ont été menées encore cette année avec les formations de l'hôtellerie que ce soit dans ou hors les murs. Le lycée a été pilote du congrès national des lycées hôteliers de France. Des dates d'actions sont d'ores et déjà posées pour l'année scolaire prochaine. L'acquisition d'un véhicule frigorifique va permettre un meilleur rayonnement.

Mme Bergier tient à attirer l'attention des membres sur les différentes actions mises en place par les collègues d'EPS et les élèves. Elles permettent un autre rapport au savoir et de créer une meilleure cohésion dans le lycée.

Mme Magnin-Feysot remercie sincèrement l'ensemble des collègues qui ont mis en place les projets, toujours dans l'intérêt des élèves.

### **3/ DGH 2019-2020**

Mme Magnin-Feysot rappelle que cette DGH est le fruit de nombreux temps de concertation et cela dès le mois de février.

Le lycée dispose de 993 heures par semaine pour fonctionner.

Mme Magnin-Feysot répond aux différentes questions des membres du CA et précise l'utilisation des HSE dans l'établissement

Mme Magnin-Feysot met au vote la répartition.  
Adoptée à l'unanimité.

### **4/ Projets pédagogiques**

- MC Traiteur par apprentissage (Niveau V) : le projet a été travaillé avec le CFA académique et le lycée en fait la demande pour la rentrée 2020. Mme Bergier demande la différence entre un contrat pro et un contrat d'apprentissage. Mme Pétrement explique que pour l'établissement scolaire cela ne change rien; c'est le coût pour l'employeur qui change. Un jeune en contrat pro est beaucoup plus onéreux. Pour accéder à cette mention complémentaire, il faut un niveau CAP ou BEP, diplôme en cuisine.

- MC Animation et gestion de projets sportifs : l'an dernier, nous avons déjà demandé l'ouverture de cette formation qui ne nous pas été accordée. Dans la lettre de cadrage de la Région de cette année, il est clairement affiché le besoin d'ouverture d'une seconde MC de ce type. Notre dossier étant solide, cette MC répondant aux envies des élèves et le vivier d'emploi étant présent sur le secteur, nous la demandons à nouveau. Comme l'an dernier, nous la demandons en mixité de public pour la rentrée 2020.

- Turbo bac ASSP (dans le cadre de la MLDS) : a été réfléchi en concertation avec les lycées généraux de la ville et le LP Luxembourg. Après avoir fait un état des lieux, les collègues de lycée attirent l'attention sur des élèves de terminale qui pourraient échouer au bac pour la seconde fois cette année. Un travail a été mené concernant les projets professionnels de ces élèves. Y a été associé un réel observatoire sur les besoins en matière de main d'œuvre du secteur. En conclusion, nous avons déposé un projet dans lequel nous proposons le choix entre le bac pro ASSP et le bac pro MEI. Les cours d'enseignement général seront communs et les heures d'enseignement professionnel seront assurées dans chacun des LP. L'accent est mis sur le nombre d'heures d'enseignement professionnel.

Mme Bergier attire l'attention des membres sur le sentiment d'injustice que pourrait ressentir nos élèves d'ASSP qui travailleront pendant 3 années pour obtenir le bac pro et acquérir les gestes pro alors que d'autres élèves pourront le faire en 1an.

Mme Bergier demande si une prime est accordée aux chefs d'établissement ou au DDF pour l'ouverture de projets pédagogiques. Mme Magnin-Feysot explique qu'elle ne perçoit aucune indemnité spécifique à l'ouverture de projets et que si l'équipe direction est force de proposition dans le développement de nouvelles formations, c'est dans l'intérêt du lycée uniquement, pour permettre une belle valorisation de l'établissement sans aucune recherche de gratification personnelle...

Mme Magnin Feysot met au vote les 3 projets : 0 vote contre 1 abstention

## **5/ Information sur les travaux en cours**

M. Gavaille Gestionnaire fait un point aux membres du CA des travaux en cours :

- Réfection du forum : les couleurs ont été choisies par les élèves eux mêmes dans le cadre du CVL
- Réfection des toilettes élèves du forum
- Réfection du grand réfectoire
- Bureau et secrétariat du proviseur-adjoint
- Réfection de la toiture de l'externat
- Intervention d'une société pour vérification de la structure de l'externat
- Deux fenêtres par salle à l'externat ont été équipées d'un dispositif d'ouverture
- Installation d'une douche au pôle hôtelier pour les enseignants
- Installation de téléphones dans 2 cuisines du pôle
- Vérification annuelle du mobilier de l'internat

Mr Martin demande si quelque chose est prévu pour les douches de l'internat. M. Gavaille explique qu'il relance régulièrement la Région mais qu'il n'a aucune nouvelle.

Les délégués parents demandent si les travaux engagés dans le pôle hôtelier au niveau des hottes sont terminés. M. Gavaille confirme que le système fonctionne comme il se doit mais comme il n'est pas réfrigéré, lorsqu'il fait chaud, cela ne change rien.

## **6/ Questions financières**

### **➤ Prélèvements sur fonds disponibles (annexe 1)**

M. Gavaille Adjoint Gestionnaire présente aux membres du conseil d'administration un prélèvement sur les fonds disponibles à hauteur de 71 973.91€, pour achats de matériels dont un véhicule réfrigéré subventionné en partie, ces différents achats sont ventilés comme suit : achat sur OPC pour un montant de 40992.91€ (sur le service général) sur ALO prélèvement de 14481.00€ sur le service général. Sur le service AP prélèvement de 10500.00€ et sur les réserves du SRH à hauteur de 6000.00€

Mme Magnin-Feysot met au vote ces différents prélèvements sur fonds disponibles : adoptés à l'unanimité

### **➤ Ventilation des BOP**

M. Gavaille présente aux membres du CA la ventilation des crédits d'état bop 141 pour 13893.00€ ventilés comme suit :

- 12379.40€ affectés au remboursement des stages en entreprises
- 1513.60€ pour les droits de reprographie
- Bop 230 : 250.00€ affecté au CVL
- 560.00€ affectés à l'action culturelle

Adoptée à l'unanimité

### ➤ Participation des familles pour l'achat des tenues professionnelles

La participation des familles à l'achat des tenues professionnelles en CAP, BAC PRO et ASSP est fixée à 52.00€ par élève.

Le CA approuve la participation des familles aux achats de tenues et donne l'autorisation d'encaisser ces sommes.

Adoptée à l'unanimité

### ➤ Bilan du dispositif EVEIL 2019

Le dispositif EVEIL pour l'année scolaire 2019 s'élève à 4299.50€.

Il a permis de financer plusieurs projets de voyages :

- Sortie pour les internes à Europapark : 1402.00€
- Voyages à Paris 11 et 12.04.19 TCOM : participation Eveil de 700.00€
- Voyage à Paris 11 et 12.04.19 TBPR1 : participation Eveil de 397.50€
- Voyage à Paris 2 et 3 mai TASSP : 800.00€
- Voyage à Brighton : 1000€

Mr Gavaille attire l'attention des membres du CA sur l'important travail de gestion que représente ces différentes subventions.

Mme Bergier propose que l'établissement demande un poste supplémentaire pour venir compléter l'équipe d'intendance. Mme Magnin-Feysot explique que toutes les démarches sont faites, que le DRH est averti. Elle a encore appelé le rectorat cet après-midi. La carte cible montre que notre établissement est en déficit d'un poste. La commission d'attribution aura lieu la semaine prochaine. Nous aurons donc des informations plus précises prochainement.

### ➤ Convention d'occupation des installations sportives

Il est présenté au CA la convention relative à l'utilisation des installations sportives couvertes et de plein air de la commune de Vesoul par le lycée Pontarcher.

Tarif proposé : 13€ de l'heure pour occupation du gymnase Pontarcher et 7€ de l'heure pour le stade de rugby Pontarcher – terrain 1 et 2 place J. Brel.

Le montant facturé sera le produit du taux horaire par le nombre d'heures utilisées.

La présente convention est conclue pour une période de 3 ans soit jusqu'au 30.08.2022

Les membres du CA considèrent le coût demandé excessif. Ils rédigeront une motion pour faire part de leur mécontentement concernant le tarif trop élevé.

Les membres du CA votent :

contre : 7 pour : 9

### 7/ Journée de solidarité 2020

Cette journée de solidarité sera effectuée le samedi 14 mars 2020.

Nous y organiserons les portes ouvertes du lycée.

Cette date pourra varier en fonction des impératifs qui pourront se présenter.

Adoptée à l'unanimité

## 8/ Calendrier des PFMP

Différentes remarques sont faites.

- le bloc de 5 semaines en fin d'année pour les 2BPR questionne. Les élèves ne vont-ils pas trouver le temps long avant le départ en entreprise et se démobiliser? M. Noly précise que les TP réalisés chaque semaine leur donnent de l'expérience. Cette année, les collègues ont tenté les stages sur 2 périodes de 3 semaines mais cela n'a pas été convaincant : les élèves n'étaient pas prêts pour le premier stage.

- Quid du suivi des 15 semaines de stage des BTS durant les grandes vacances? Qui suit? Qui se devra d'être joignable?

## 9/ Organisation de la rentrée

2<sup>nd</sup>e pro et 1<sup>ère</sup> année de CAP : lundi 2 septembre 2019 à 9h

1<sup>ère</sup> année de BTS : lundi 2 septembre à 10h

Classes de première, de terminale et 2<sup>ème</sup> année de BTS : mercredi 4 septembre à 9h

Une réunion d'information des parents d'élèves aura lieu le vendredi 13 septembre à 17h30

## 10/ Logements de fonction

3 logements sont actuellement vacants.

M. Gavaille avait fait faire une évaluation par France Domaine en septembre 2018.

Il est proposé d'en louer deux en COP (concession d'occupation précaire) à 2 enseignants à la rentrée de septembre 2019 :

- M. Carrasco, professeur d'espagnol - appartement au 3<sup>e</sup> étage de l'internat pour un loyer de 272€
- Mme Achouche, professeure de STMS - appartement au 2<sup>e</sup> étage de l'internat à pour un loyer de 272€

Adoptée à l'unanimité


## 11/ Questions diverses

Mme Magnin-Feysot demande aux membres du CA de lui adresser directement les questions diverses et non sur la boîte mail de sa secrétaire.

- Moyens supplémentaires en français
- Avancer la semaine de concertation d'une semaine par rapport au calendrier actuel
- Les équipements au pôle hôtelier
- les toilettes enseignants sous le forum
- boîte aux lettres intégrée dans la porte de la salle des profs
- trous sur la place Jacques Brel

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

  
La Présidente,  
V.MAGNIN-FEYSOT

A Vesoul, le 16 septembre 2019  
  
La Secrétaire,  
C.TARBY